

**Procès-verbal de la Féecum**  
**Réunion régulière du 8 janvier 2009**

Présences : Marie-Eve Aubé, École de science infirmière  
Sophie Godbout-Beaulieu, École de psychologie  
Jennifer Boudreau, Faculté des sciences de l'éducation  
Mélanie-Eve Bourque, Sciences sociales  
Luc-Henri Bourgoïn, Faculté des sciences  
Amélie Comeau, École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales  
Paula Di Simone, École de travail social  
Aminata Konaté, Faculté d'administration  
Nicholas LeBlanc, Faculté de droit  
Kimy Ann Mallet, Faculté d'ingénierie  
Cyril Ngwen, Association des étudiants internationaux  
Pascal Raiche-Nogue, Faculté des arts  
Maryssa Richard, École de kinésiologie et de récréologie  
Rachel Chiasson, vice-présidente activités sociales  
André Cormier, vice-président exécutif  
Amely Friolet-O'Neil, vice-présidente interne  
Justin Robichaud, vice-président académique  
Tina Robichaud, présidente

Également présents : Renée Beaulieu, Symbiose  
Francis Cloutier, Faculté de médecine  
Eric Larocque, directeur général

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion est déclarée ouverte à 7h13.

**2. Vérification du quorum et présences**

Le quorum est atteint.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution 3760-FECA-090108

Il est proposé par le représentant de la faculté des sciences et appuyé par la représentante de l'école de kinésiologie et récréologie que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Loi électorale
5. Présentation du nouveau gérant de L'Osmose
6. Conflit au Moyen-Orient
7. Campagne sur l'endettement étudiant
8. Autres
9. Date de la prochaine réunion du c.a.
10. Clôture de la réunion

**4. Loi électorale**

Chaque article de la loi révisée est lu par la présidente d'assemblée et ratifié ou modifié par consensus au fur et à mesure. Un seul vote à la fin. Le représentant de la faculté de droit répond aux questions posées par les membres du c.a.

Modifications :

Art. 15 : Spécifier que la présidence d'élection doit être membre de la Féécum (ceci bouge tous les articles d'une place) – proposé par le vice-président académique – consensus

Art 16 : Le représentant de la faculté de droit veut vérifier si le terme «Tribunal du Canada» est bien utilisé ou s'il faut remplacer par «Tribunaux». La représentante de l'école de kinésiologie et récréologie demande que «faible d'esprit» soit ajouté aux définitions.

Art. 18.2 : La représentante de sciences sociales propose que la période de désaffichage soit plus longue, soit à partir de 17h00 au lieu de 18h00 (consensus).

Art. 25.2 – 25.3 : Changer le mot «annonce» à «publicité» pour des questions de cohérence. (proposé par le représentant de la faculté de droit – consensus).

Art. 51 : La représentante de sciences sociales propose 15% comme quorum pour l'élection d'un seul candidat au lieu de 25%. (proposition défaite 8 à 7 avec 1 abstention). La représentante de sciences sociales demande que «employé» et «entreprise» soient dans les définitions.

Art. 61 : La vice-présidente activités sociales propose qu'une lettre soit également requise (consensus).

Art. 62 : La représentante de la faculté d'administration propose qu'un avertissement soit ajouté aux étapes de pénalités qu'elle juge trop sévères.

Art. 12.2 : Ajouter «s'il y a lieu» à la question d'une deuxième élection (proposé par le vice-président académique (consensus), et donner «notamment» l'exemple d'une prolongation de la période de vote (proposé par le représentant de la faculté de médecine – consensus).

Art. 71 : Rendre conforme le nombre de points centraux à visiter au campus (proposé par le vice-président académique – consensus).

Résolution 3761-FECA-090108

Il est proposé par la vice-présidente interne et appuyé par le représentant de la faculté de droit l'adoption de la loi électorale telle que modifiée.

Adopté à l'unanimité

La vice-présidente interne félicite le comité des politiques pour le beau travail sur ce dossier pendant la période des examens et des fêtes.

**5. Présentation du nouveau gérant de L'Osmose**

Le nouveau gérant, Ricky McLaughlin, fait une brève présentation. Les conseils sont invités à se présenter à son bureau entre 8h30 et 13h30. Il encourage les déjeuners.

**6. Conflit au Moyen-Orient**

Présentation de Ibissam Nkaili, étudiante en ingénierie, sur une manifestation pour la paix en Palestine qu'elle veut organiser le mercredi 14 janvier à 11h15 au campus. Le c.a. ne veut pas se positionner contre un pays, mais bien pour la paix. Le représentant de la faculté de droit suggère qu'elle contacte une association reconnue par l'Université. Symbiose se porte volontaire. Le directeur général demande et reçoit la permission du c.a. que les employés puissent encadrer les organisateurs de la manifestation. La présidente coordonnera les contacts pertinents.

**7. Campagne sur l'endettement étudiant**

Le comité externe se rencontrera le 9 janvier. Le représentant de la faculté des arts souhaiterait circuler la pétition dans les salles de cours de sa faculté. La présidente encourage tous les conseils étudiants à le faire. La représentante des sciences sociales demande qu'une table soit installée au Centre étudiant et que les membres du c.a. se partagent la tâche d'assurer une présence. La présidente coordonnera un horaire.

**8. Autres**

La représentante des sciences sociales informe le c.a. que l'Université Waterloo veut congédier ses professeurs israéliens dans la foulée des événements en Palestine. Elle demande si l'on peut demander à l'Université ou à ses instances d'envoyer une lettre à Waterloo. La présidente va s'informer davantage, mais le c.a. est d'avis qu'on n'a pas assez d'information pour le moment.

Adopté à l'unanimité

**9. Date de la prochaine réunion du c.a.**

La date de la prochaine réunion est à déterminer. Nous attendons les horaires du deuxième semestre.

**10 Clôture de la réunion**

Résolution 3762-FECA-090108

Il est proposé par le représentant de la faculté des arts la clôture de la réunion à 8h30.

La présidente d'assemblée,

Mélissa MacMullin

Le secrétaire d'assemblée,

Michel Albert